

Eiffage Travaux Publics Guyane

GUYANE

Martinique



Réunion



Guyane



Eiffage Travaux Public Guyane est la nouvelle raison sociale résultant de la fusion des entreprises La Routière Guyanaise et SODECA, elles mêmes issues de l'entreprise CHAMBARD.

En 2007, un marché de recyclage des emballages en verre collectés par la CCCL a été passé avec l'idée de broyer ce verre pour le mélanger à une grave non traitée utilisable dans des applications de travaux routiers.

Si l'idée de recycler du verre dans la grave non traitée était parfaitement adaptée, le matériel mis en place ne satisfaisait pas aux exigences techniques de par la qualité du produit entrant (mélange comportant de nombreux déchets autres que du verre d'emballages ménagers) et du produit obtenu après concassage (tessons coupants).

L'arrivée en Guyane de la société Eco-Emballages a modifié le contexte du recyclage. Cette entreprise agréée par les pouvoirs publics pour développer la collecte et les filières de recyclage des déchets a désormais cette responsabilité pour le verre, sous contrat avec la CACL

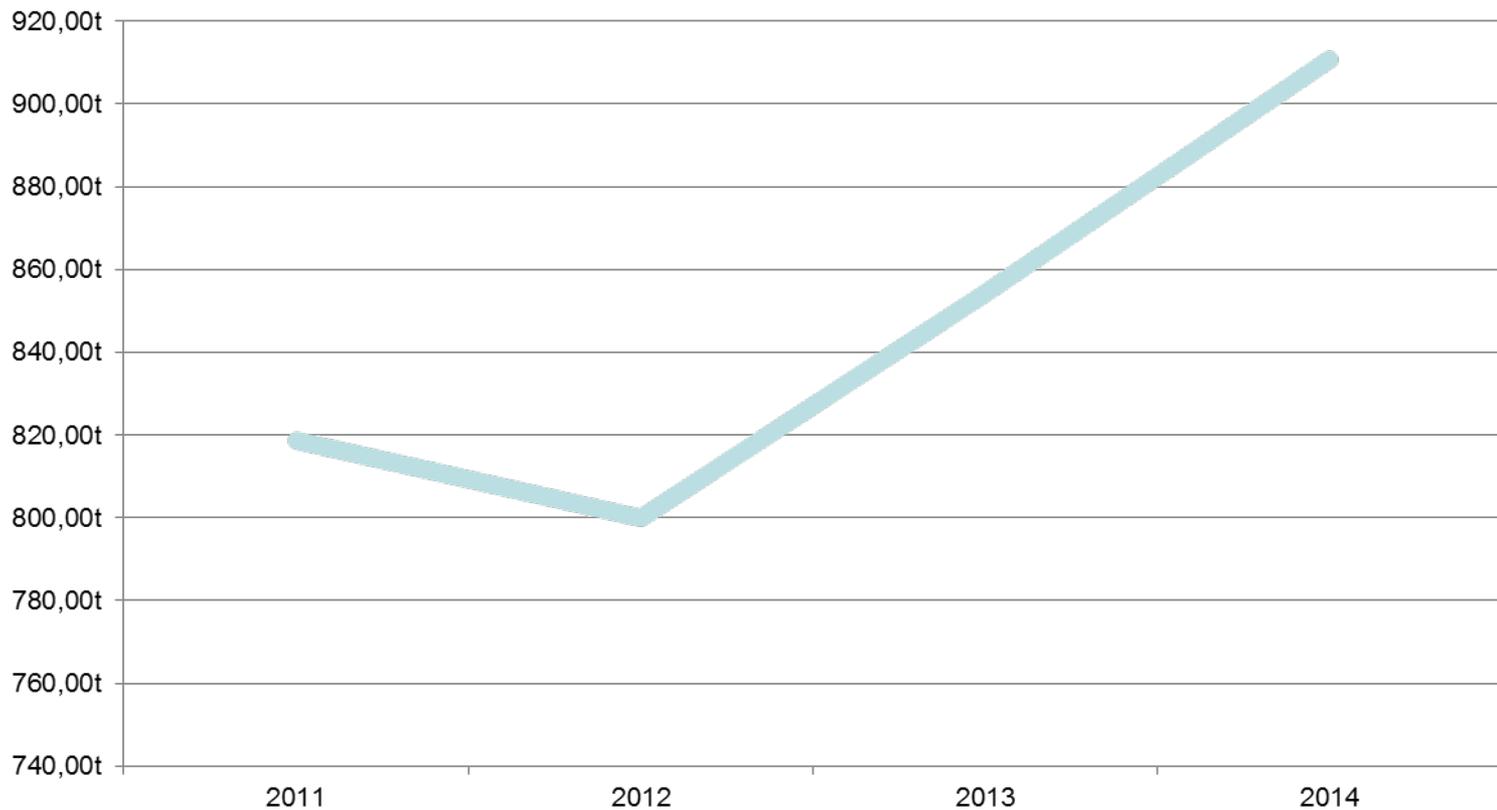
Dans ce contexte, Eco Emballages nous a sollicité afin de répondre au besoin de recyclage des emballages ménagers en verre. Un nouveau projet a vu le jour entre notre entreprise et l'éco organisme avec la collaboration et le soutien de l'ADEME.

Le marché des emballages ménagers en verre sur le territoire de la CACL représente à ce jour 1000 tonnes par an mais en considérant d'une part l'évolution démographique de la Guyane et d'autre part l'amélioration du tri sélectif, nous imaginons une augmentation significative dans un délai de quatre ans.

Et demain : des emballages en verre provenant de l'Ouest et de l'Est pourraient venir augmenter la quantité de verre recyclée

Graphique des tonnages annuels recyclés

Tonnage de verre



Le recyclage du verre nécessite la mise en œuvre d'un matériel de traitement performant et onéreux.

Le gisement de la Guyane en emballages de verre ménagers étant assez faible, le choix de l'installation industrielle adaptée s'avérait économiquement délicat. _

Il a donc été choisi d'opter pour du matériel de concassage-criblage entièrement mobile composé de différents organes sur chenilles.

Ce matériel permettra de débarrasser le verre d'éventuelles impuretés puis de le broyer en un granulats de calibre suffisant pour être incorporé à des matériaux de voiries de travaux publics à hauteur de 20%.

La flexibilité de ces matériels est de plus un atout pour des opérations de recyclage éloignées. Nous estimons par exemple que la totalité des appareils et engins peut être opérationnelle en une semaine sur le secteur de St Laurent du Maroni.



Réduction des quantités de déchets mises en décharge

La collecte permet de sensibiliser le public au recyclage (mise en place de bornes de collecte, actions de sensibilisation)

Impact progressif sur la réduction des mises en décharge sauvages

La création d'une filière de recyclage locale permet d'éviter l'export du déchets à des coûts prohibitifs.

Assure la réalisation d'un nombre d'heures de travail significatif (tri/criblage/stockage)

Permet dans une certaine mesure d'économiser la ressources naturelles

Ex : 4000 tonnes d'emballages de verres recyclés = 4000 tonnes de roches économisés

- L'installation de recyclage est mobile et transportable avec 5 camions. Elle peut être acheminée au plus près des lieux de collecte
- En comparaison, 1 camion d'emballages de verre contient environ 15 tonnes de déchets.
- Vous imaginez donc pour 1000 tonnes de verre, le nombre de transports ainsi économisés !

- Ce projet n'est viable que parce qu'il est adossé à une activité classique de concassage-criblage de roches.
- Il n'a pu voir le jour que dans le contexte d'un partenariat signé avec l'ADEME, et dans le cadre d'une convention de recyclage passée avec Eco-emballage, qui a la responsabilité de la collecte de ce déchet sur le département.